

Gérard NEYRAND

## UN ENFANT PLURIEL AUX TEMPS HYPERMODERNES<sup>1</sup>

Depuis la Seconde guerre mondiale l'image de l'enfant, et particulièrement celui du jeune enfant, s'est radicalement transformée. Du bébé « tube digestif » on est passé en quelques décennies à l'enfant sujet, puis à l'enfant connecté et aux préoccupations de plus en plus nombreuses sur son éducation, tant au niveau des parents qu'à celui de la gestion sociale.

Aux interrogations sur sa vie affective et aux risques qu'il pouvait rencontrer tout au long de son développement se sont greffés d'autres questionnements sur la place des médias numériques, et s'est progressivement formalisée une politique de soutien à la parentalité qui débouche aujourd'hui sur la nécessité de l'élaboration d'une véritable coéducation.

Epousant le rôle qui lui est dévolu depuis 50 ans, le droit s'est efforcé d'encadrer cette évolution pour favoriser au mieux la régulation des tensions produites et baliser le chemin à suivre, dans le cadre de la mondialisation des rapports sociaux.

La Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 a symbolisé l'importance d'une telle évolution, et sa diffusion dans le quasi totalité des pays du globe a marqué la prise de conscience de l'importance fondamentale de l'enfance pour le devenir de l'humanité. Qu'en est-il aujourd'hui, 30 ans après, de la place de l'enfant, son image – ou plutôt ses images –, la façon dont il s'intègre dans les rapports sociaux contemporains – tant au niveau de la famille que de la société marchande qui est la nôtre –, et ce qu'il représente de nouveau dans nos sociétés hypermodernes.

Pour traiter un programme aussi vaste en si peu de temps, j'évoquerai tout d'abord le processus historique de diversification des images du jeune enfant, puis je traiterai de la façon dont s'est formalisé un dispositif social de parentalité dans les sociétés occidentales, pour finir sur les questionnements que la judiciarisation de l'enfance a favorisé et les divergences de position qui se manifestent à ce sujet.

Pour cela je m'appuierai sur un certain nombre de mes travaux portant sur les savoirs concernant l'enfant, les représentations de son corps sexué, les objectifs éducatifs dont il est le support, ainsi que sur le foisonnement des travaux de mes collègues sur le sujet. Je m'excuse à l'avance du caractère rapide et forcément un peu caricatural de cette approche.

### **Diversification des images du jeune enfant**

Les bilans sur l'évolution des savoirs sur l'enfance à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle, réalisés par Laurence Gavarini dans *La passion de l'enfant*, et par moi-même dans *L'enfant, la mère et la*

---

<sup>1</sup> Ce texte s'appuie sur nombre de mes travaux déjà publiés : *L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*, PUF, 2000 (3<sup>e</sup> édition 2011) ; « L'enfant hypermoderne. Renouvellement des normes et mutation des repères », *Psychomédia*, 43, 2013 ; « Le rapport parent-enfant à la croisée des chemins : un renouvellement des façons de voir et d'intervenir », *Traité de l'éducation familiale*, direction G. Bergonnier-Dupuis, P. Durning, H. Join-Lambert, Dunod, 2013 ; *Corps sexué de l'enfant et normes sociales. La normativité corporelle en société néolibérale* (avec Sahra Mekboul), érès, 2014 ; *L'évolution des savoirs sur la parentalité*, Yapaka.be, 2016 ; « La construction historique de la question du soutien des parents en France », *Politiques sociales et familiales*, 126, 2018/1.

*question du père*<sup>2</sup>, ont montré à quel point l'image de l'enfant a évolué et s'est complexifiée en un demi-siècle.

Compte tenu des bouleversement qu'ont entraîné d'abord la deuxième Guerre mondiale, puis les années 1970, enfin l'irruption de l'Assistance médicale à la procréation, l'image du jeune enfant s'est à la fois complètement transformée et diversifiée : *enfant-sujet*, l'enfant est désormais perçu et investi comme un être humain à part entière dès la naissance (et souvent bien avant), comme *un individu*. Ce qui s'est traduit par l'émergence parallèle dans la sphère publique de l'affirmation de ses droits. En parallèle, la facette de *l'enfant performant* ou de *l'enfant acteur* de son propre développement corrige la vision d'un bébé doté d'emblée de tout un potentiel dont il suffirait de favoriser l'épanouissement.

Mais si le bébé est capable d'apprentissages précoces insoupçonnés, le risque est son surinvestissement par ses parents, soucieux de développer au mieux ses capacités précoces, car aujourd'hui il est devenu un élément majeur de la réalisation de soi parentale. Le modèle moderne d'affirmation de l'autonomie individuelle dans les relations aux autres trouve dans la réussite en tant que parent un élément majeur de la réussite personnelle, et favorise la surenchère des attentes parentales.

L'image de *l'enfant vulnérable* vient alors compléter en négatif ces différentes dimensions : vulnérable face à un gavage intellectuel par sur-apprentissage précoce dû à des parents trop zélés, ou suite aux perturbations relationnelles liées à l'instabilité des formes familiales (divorces, recompositions...), ou bien à cause des désordres généalogiques générés par ces situations ou les nouvelles procréations assistées, vulnérable enfin face à la séduction pédophile ou incestueuse. Autant d'éléments qui montrent l'ambivalence actuelle de l'image du jeune enfant dans la société, ses acteurs et ses institutions, et cette ambiguïté fondamentale qui a présidé à l'affirmation du lien parent-enfant.

En effet, ce processus de personnalisation, de promotion d'un enfant-sujet met l'accent sur la dimension de l'épanouissement de l'enfant au détriment de ce que Hannah Arendt<sup>3</sup> désignait comme la deuxième dimension de la socialisation : l'apprentissage du monde. Dans cette optique, la tension entre ces deux dimensions inhérente à toute éducation serait évacuée au profit d'une vision d'un enfant préformé, disposant en lui de toutes ses potentialités, qu'il suffirait alors de « révéler » ou de « réaliser ». Pour Hannah Arendt, considérer l'enfant comme une personne déjà constituée, dont les potentialités doivent juste être soutenues, évacue la tension entre l'apprentissage du monde qui reste à faire et les possibilités de vie que l'enfant porte en lui. Ce qui peut éclairer les difficultés que rencontrent nombre de parents à l'exercice de leur fonction parentale.

A notre époque de renouvellement des représentations du destin social de l'enfance, l'accueil collectif constitue alors l'une des valeurs premières de la socialisation, et la multiplication des figures éducatives et sociabilitaires le garant de l'équilibre de ce petit enfant de plus en plus reconnu comme relationnel, dans un mouvement qui réconcilie la problématique de l'épanouissement avec celle de l'apprentissage.

Pour autant, l'un des éléments qui a été le plus questionné dans cette reconfiguration du rapport du jeune enfant à son entourage est sans doute la question du genre des personnes qui s'en occupent, et exemplairement de ses parents, à une époque où désormais est reconnue l'existence de situations homoparentales et la possibilité de parentalités multiples.

### **Constitution du dispositif de parentalité**

Malgré la multiplication des instances de socialisation, les parents continuent à être perçus comme les principaux acteurs de l'éducation de leurs enfants, d'une façon que la logique

---

<sup>2</sup> GAVARINI Laurence, *La passion de l'enfant. Filiation, procréation et éducation à l'aube du XXIème siècle*, Paris, Denoël, 2001 ; NEYRAND Gérard, *L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*, Paris, PUF, 2000 (3<sup>e</sup> éd. 2011).

<sup>3</sup> ARENDT Hannah, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1991. (1972 1<sup>er</sup>éd, 1954 éd. allemande).

marchande des médias renforce, notamment en psychologisant les rapport sociaux, et ce d'autant plus que la logique politique l'entérine, elle qui voit dans les parents le meilleur levier pour agir sur l'enfant.

Si bien qu'au mouvement de développement des initiatives associatives issues de la société civile mises en place dès les années 1980 pour soutenir des parents déstabilisés par la fragilisation conjugale, l'exigence de mobilité et la montée des individualismes, a progressivement répondu une volonté institutionnelle, puis étatique, d'encadrer ces actions dans les années 1990, avec la création des REAAP en 1999, puis de les coordonner et les finaliser dans les années 2000, jusqu'à leur enjoindre un leadership de plus en plus formalisé avec la création du Comité national de soutien à la parentalité en 2010 et la désignation des CAF en 2014 comme chef de file. Cette constitution d'un dispositif de parentalité a répondu comme le pointait Foucault à une urgence sociale : renforcer le statut des parents et des liens parents-enfants à une époque de montée généralisée des incertitudes<sup>4</sup>. « *Par dispositif, j'entend, disait Foucault, une sorte - disons - de formation, qui, à un moment historique donné, a eu pour fonction majeure de répondre à une urgence* »<sup>5</sup>.

La stratégie étatique en la matière serait en quelque sorte de transformer le développement *en rhizome* des actions de soutien à la parentalité en un développement organisé selon une *structuration hiérarchique*. Passer en quelque sorte du réseau informel au réseau institutionnel<sup>6</sup>. Ce qui n'est pas une mince affaire... Les injonctions en ce sens qui traversent toutes les institutions en témoignent, avec sans doute en arrière-plan le désir paradoxal d'arriver à finaliser ce que pourrait être une véritable coéducation<sup>7</sup>. Objectif paradoxal en effet puisque le discours *parentaliste* se focalise sur les parents, alors qu'en parallèle une *coéducation* cherche à s'organiser qui contredit quelque peu ce primat parental.

Ainsi, si l'enfance est devenu un enjeu de gouvernementalité du fait de l'objectif de socialisation qu'elle représente, c'est avant tout par la gestion de la parentalité que cet enjeu trouve le support de son expression. Les parents y sont conçus comme le moyen d'accès privilégié à une éducation réussie de l'enfant, ce qui incite à essayer de les accompagner au mieux quand cette mission semble menacée, mais aussi à les contrôler, voire les punir, lorsqu'ils semblent y faillir et que leurs rejets occasionnent des troubles dans l'espace public. La contrepartie de cette vision, somme toute néolibérale, de l'éducation réside dans l'insistance mise dans la responsabilisation, responsabilisation des parents mais aussi responsabilisation des enfants, enjoins à intérioriser un cadre normatif, qui, dans les cas les plus problématiques, par exemple pour les populations précarisées et désaffiliées habitant des espaces de relégation sociale, se révèle pour le moins difficile à intégrer.

Comment alors le droit s'est-il positionné à cet égard, et comment cela a-t-il produit de nouvelles ambiguïtés ?

### **Judiciarisation de l'enfant et questions actuelles**

Dans tout le règne animal il n'y a que chez l'homme que l'enfance a une telle importance. Cela tient à sa *néoténie*, c'est-à-dire au fait que le bébé humain naît extrêmement prématuré, et que, de ce fait, durant une très longue période il dépend complètement de son

---

<sup>4</sup> CASTEL Robert, *La montée des incertitudes*, Paris, Seuil, 2009.

<sup>5</sup> FOUCAULT Michel, « Le jeu de Michel Foucault », *Ornicar? Bulletin périodique du champ freudien*, n°10, juillet 1977 ; repris dans FOUCAULT, *Dits et écrits II*, Paris, Gallimard, 1994, p.299.

<sup>6</sup> DUGNAT, Michel, DOUZON Marina, « Quelques questions sur les différentes figures des réseaux en périnatalité », *Spirale*, n°41, 2007/1, p.97-105 ; NEYRAND Gérard, « La dynamique d'un réseau de prévention psychique précoce. Résistances et perspectives », *Revue Française des Affaires Sociales*, 1, janvier-mars 2004, p.103-125.

<sup>7</sup> RAYNA Sylvie, RUBIO Marie-Nicole, SCHEU Henriette (dirs.), *Parents-professionnels : la coéducation en question*, Toulouse, érès, 2010.

entourage, qui a sur lui un impact fondamental. La socialisation est ce qui transforme le bébé en être humain, par intériorisation des codes, des normes, des façons de vivre propres à sa société et aux groupements dans lesquels il vit. D'où l'importance extrême de l'éducation mais aussi la nécessité de reconnaître que l'enfant subit de multiples influences culturelles par imprégnation du milieu où il vit, imprégnation éventuellement traversée par des contradictions fortes entre des influences culturelles divergentes. Par exemple, pour un enfant de migrants, sa culture d'origine, celle du pays d'accueil et celle que véhiculent les médias numériques plus au moins mondialisés...

Dans des sociétés comme les sociétés occidentales où l'individu et son épanouissement personnel sont promus depuis plus de deux siècles de diverses façons, les enfants connaissent une telle variété de trajectoires de socialisation et un tel niveau d'investissement dans une éducation individualisante que leur diversité est aujourd'hui extrême. Ils voient alors se différencier deux discours les concernant : celui qui insiste sur les capacités propres à s'affirmer et se différencier, et celui qui insiste sur leur immaturité et la responsabilité éducative des adultes et structures sociales à leur égard.

Alain Renaut<sup>8</sup> y voit l'opposition entre deux façons de considérer la place des enfants dans le monde et les stratégies éducatives divergentes qui peuvent y correspondre.

La meilleure façon de répondre à cette tension réside sans doute dans ce qui me semble constituer le défi des années 2020, élaborer une véritable coéducation, qui s'appuie sur une analyse de la cosocialisation caractéristique des sociétés modernes<sup>9</sup>.

C'est toute la tâche qui nous attend pour les années à venir, et elle n'est pas facile !

### **Bibliographie de l'auteur sur le sujet**

- *L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*, PUF, 2000 (3<sup>e</sup> édition 2011)
- *Le dialogue familial. Un idéal précaire*, Toulouse, érès, 2009.
- *Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité*, Toulouse, érès, 2011 (3<sup>e</sup> édition 2014).
- « L'enfant hypermoderne. Renouveau des normes et mutation des repères », *Psychomédia*, 43, 2013.
- « Le rapport parent-enfant à la croisée des chemins : un renouvellement des façons de voir et d'intervenir », *Traité de l'éducation familiale*, direction G. Bergonnier-Dupuis, P. Durning, H. Join-Lambert, Dunod, 2013.
- *Corps sexué de l'enfant et normes sociales. La normativité corporelle en société néolibérale* (avec Sahra Mekboul), érès, 2014.
- *L'évolution des savoirs sur la parentalité*, Yapaka.be, 2016.
- *Malaise dans le soutien à la parentalité. Pour une éthique d'intervention* (avec Daniel Coum, Marie-Dominique Wilpert), Toulouse, érès, 2018.
- « La construction historique de la question du soutien des parents en France », *Politiques sociales et familiales*, 126, 2018/1.
- *La parentalité aujourd'hui fragilisée*, Bruxelles, yapaka.be, 2018.
- *Les liens affectifs en familles d'accueil* (avec Nathalie Chapon, Caroline Siffrein-Blanc), Toulouse, érès, 2018.
- *La mère n'est pas tout ! Reconfiguration des rôles et perspectives de cosocialisation*, Toulouse, érès, 2019.

---

<sup>8</sup> RENAUT Alain, *La libération des enfants*, Paris, Calmann-Lévy, 2002.

<sup>9</sup> NEYRAND Gérard, « La reconfiguration de la socialisation précoce. De la coéducation à la cosocialisation », *Dialogue*, n°200, 2013.